

MOBILITÉ

BULLETIN D'INFORMATIONS SUR LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS URBAINS / N°02 DÉCEMBRE 2016



Dr. Thierno Birahim Aw, Directeur Général du CETUD, donnant des explications au Chef de l'Etat et au Khalife Général des Tidjanes sur le contexte de la mobilité à Tivaouane (9 décembre 2016)



Concertations et échanges du CETUD avec les Conseils municipaux élargis aux acteurs sociaux des Collectivités locales situées le long du tracé du BRT

EDITO

C'est un grand plaisir et un honneur pour moi que de signer l'éditorial du deuxième numéro de votre bulletin d'informations sur la mobilité et les transports urbains, MOBILITE. Je tiens tout d'abord à remercier le Président de la République M. Macky Sall et M. Mansour Elimane Kane, Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, pour la confiance placée en ma personne. Je ne ménagerai aucun effort pour réussir les missions qui me sont confiées. Je souhaite aussi féliciter l'ensemble de mes prédécesseurs pour les étapes déjà franchies.

Dans ce numéro, la grande famille du sous-secteur des transports urbains est à nouveau réunie pour vous faire part des évolutions majeures, des nouvelles initiatives et des efforts soutenus déployés pour améliorer le quotidien des populations dans leurs déplacements. Ce numéro m'offre également l'occasion de vous faire part de ma vision et des axes stratégiques que le CETUD, en collaboration avec ses partenaires, adressera dans les prochains mois et années pour l'amélioration de la mobilité urbaine.

Ma première volonté est de faire, avec l'ensemble des professionnels du secteur des transports, le pari de l'humain dans l'objectif commun de permettre aux populations de se déplacer dans les meilleures conditions de confort, de sécurité, de temps et de coût, quels que soient leurs origines sociales ou leur niveau de motricité. Avec la collaboration de tous, j'entends en effet marquer des avancées nettes et mesurables dans les missions d'organisation, de professionnalisation, de financement et de modernisation des transports publics de voyageurs, en conciliant les impératifs d'efficacité économique, d'équité sociale et de performance environnementale des transports.

Ma seconde volonté est de mener avec détermination les réformes et projets nécessaires à la modernisation du secteur des transports urbains. Mon ambition est de concilier les enjeux d'accessibilité des espaces et de durabilité de la mobilité, en dotant le CETUD d'outils de planification adaptés et d'une organisation de la gestion du réseau de transport public mieux axée sur l'intermodalité. Avec l'engagement de mes collaborateurs et de l'ensemble des acteurs concernés, nous renforcerons le cadre législatif et réglementaire des transports publics urbains. Sous l'impulsion de nos autorités politiques, le cap est donné avec l'arrivée prévue de deux projets de transports collectifs structurants : le Train Express Régional Dakar/AIBD et le projet pilote de bus sur voies réservées (BRT) Dakar/Guédiawaye. Des réformes institutionnelles et organisationnelles doivent être engagées pour assurer le succès de ces transports de masse dont l'opportunité est confirmée dans le Plan Sénégal Emergent.

Enfin, ma troisième volonté est de renforcer les relations avec les collectivités locales et l'ensemble des partenaires techniques et financiers du secteur des transports urbains. Avec le renouvellement en cours des compétences du CETUD, je souhaite une implication plus forte des collectivités locales, à la fois en termes de représentativité dans les différentes instances de gouvernance de la mobilité urbaine mais aussi de son financement. Aussi, cet appel s'adresse naturellement au secteur privé sénégalais à qui nous devons une meilleure explication de nos missions d'Autorité Organisatrice des Transports Urbains, pour leur pleine contribution aux objectifs de mobilité durable. Enfin, je sais que nous pourrons compter sur la collaboration des partenaires techniques et financiers pour relever les défis de la mobilité urbaine.

En cette période, je ne saurais terminer sans vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017. Bonne lecture à toutes et à tous.

Dr. Thierno Birahim Aw
Directeur Général du CETUD

Dr. Thierno Birahim Aw, faisons connaissance avec le nouveau DG du CETUD !

Le nouveau Directeur Général du CETUD, Dr. Thierno Birahim AW a été nommé par Décret n°2016-1254 du 8 septembre 2014, à l'issue d'une procédure d'appel à candidatures supervisée par un cabinet de recrutement. Dorénavant ex Conseiller Technique n°1 du Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, cet expert de 39 ans arrive en territoire connu et dans un environnement qui lui est familier. Notre bulletin MOBILITE vous propose de faire plus ample connaissance.



Thierno Birahim Aw a travaillé comme allocataire de recherche de 2004 à 2007 puis comme ingénieur de recherche de 2007 à 2008 au Laboratoire public de recherche Ville Mobilité Transport (Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, IFSTTAR et Université Paris Est). Sa thèse de doctorat, dans le domaine de l'économie des transports, a porté sur la conception et l'évaluation de scénarios d'urbanisation et de transports. Il a ensuite travaillé comme ingénieur d'études générales et économiques de transports au sein de la société d'ingénierie SETEC international à Paris de 2008 à 2014, avant de rejoindre le Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar en juillet 2014. Très rapidement, il a été nommé Conseiller Technique en charge des transports et de la mobilité urbaine au Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement (2014-2016) où il était également Président de la Commission des marchés publics.

Dans le cadre de l'amélioration de la mobilité durable, Thierno s'intéresse plus particulièrement à la prise en compte des interactions réciproques entre l'occupation des sols et les transports, avec des approches systémiques mobilisant des modèles de déplacements. Entre 2004 et 2014, il a été chargé d'enseignements à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées de Paris dans différents modules académiques liés à cette thématique. Avec une solide expérience dans le domaine des transports et de la mobilité en milieu urbain et régional, il a eu en charge, pour le compte des secteurs public et privé, la conduite d'études complexes et de recherches, l'analyse et la présentation de recommandations stratégiques, l'accompagnement d'autorités publiques dans la mise en œuvre de leurs projets.

Cette riche expérience professionnelle lui a permis d'acquérir des compétences très variées et pointues dans différents domaines que sont, entre autres, l'ingénierie des systèmes de transports, la modélisation multimodale des déplacements, la planification et l'économie des transports, les interactions occupation des sols - transports, l'organisation de systèmes de transports, l'optimisation des conditions d'exploitation, l'aménagement et la prospective, l'analyse des systèmes territoriaux. Nul doute que Thierno mobilisera ses compétences pour le développement du CETUD et plus particulièrement pour la modernisation des transports urbains. Le bulletin MOBILITE dont il devient le Directeur de Publication lui présente tous ses vœux de réussite dans sa nouvelle fonction et sera là pour relayer les futures performances qui seront enregistrées dans le sous-secteur des transports urbains.

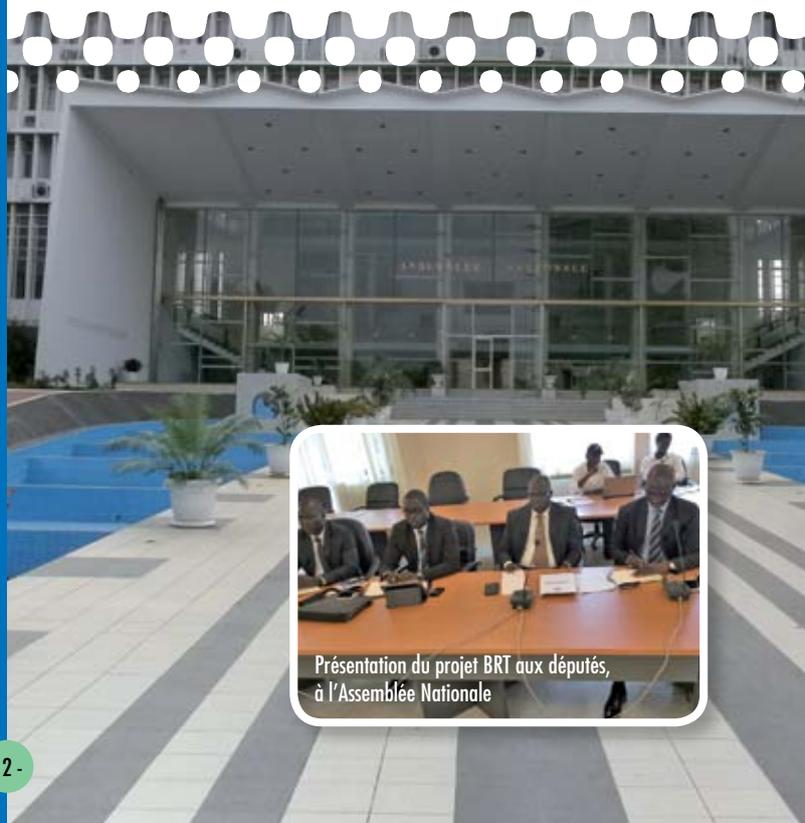


M. Abdoulaye Sy, Directeur des Etudes et de la Stratégie au CETUD, présente le projet BRT au Chef de l'Etat

INFORMATIONS ET ECHANGES SUR LE PROJET BRT, LA SUITE ...

Dans sa précédente édition, le bulletin MOBILITE s'était largement étendu sur les caractéristiques techniques du Bus Rapid Transit (BRT) et sur le dialogue participatif engagé autour de ce projet majeur de transport urbain visant à améliorer la mobilité dans l'agglomération dakaraise.

C'est en effet dans le cadre de la mise en œuvre du projet BRT que, depuis mars dernier, le CETUD a lancé une importante campagne de communication et de sensibilisation qui a d'abord touché les populations de Grand-Médine et deux acteurs importants du secteur des transports urbains que sont les opérateurs AFTU et Dakar Dem Dikk. Dans un souci affiché de communication, d'information, de sensibilisation et d'échanges, le CETUD a poursuivi le processus de dialogue engagé et a organisé de nouvelles rencontres de présentation du projet à différentes populations cibles. Ce fut le cas à l'Assemblée Nationale, le 21 juillet 2016, devant un panel de parlementaires réunis en commission technique et à la Chambre de Commerce de Dakar, le 1er juin 2016, pour susciter l'intérêt et l'engagement du secteur privé.



Présentation du projet BRT aux députés, à l'Assemblée Nationale



Le projet BRT en résumé

Le projet BRT a été initié pour faire face à la congestion de la voirie et à l'augmentation des besoins de déplacement dans un contexte de croissance démographique et urbaine accélérée. Grâce à des bus de grande capacité, ce ne sont pas moins de 300 000 passagers par jour qui seront transportés sur 18,3 kilomètres, entre la Préfecture de Guédiawaye et la Place Cabral (gare Petersen), au centre-ville, pour un temps de parcours réduit de moitié et estimé à 47 minutes.

Le projet de BRT, avec un dispositif de bus modernes de grande capacité, est mis à profit pour hiérarchiser et réorganiser le réseau de transport public de voyageurs constitué par les lignes Dakar Dem Dikk et AFTU ainsi que le futur Train Express Régional Dakar-AIBD.

Dans cette dynamique, une attention toute particulière a été accordée aux 15 Collectivités Locales situées le long du tracé. Des réunions de conseils municipaux élargies à toutes les entités sociales des communes (associations de femmes et de jeunes, «badianou gokh», imams, associations sportives et culturelles, la presse locale, etc.) ont été tenues dans chacune des 15 communes que traversent le BRT.

Ces différentes rencontres ont été l'occasion pour le CETUD de présenter le tracé définitif du BRT et d'informer sur les étapes de mise en œuvre du projet. Au niveau des Collectivités locales, elles ont surtout permis de recueillir divers commentaires, des réflexions et autres interrogations sur ce qui sera le futur gros chantier de l'agglomération dakaroise et qui impactera favorablement de près ou de loin tous ses habitants. Le CETUD s'est évertué à répondre aux questions posées qui ont tourné autour de 5 thèmes ou domaines majeurs ayant trait à la gestion, à la sécurité, au confort, aux services et aménagements. Sans être exhaustif, l'encadré ci-contre donne quelques éléments de réponse dans chacun des cinq domaines qui ont suscité le plus d'interrogations.



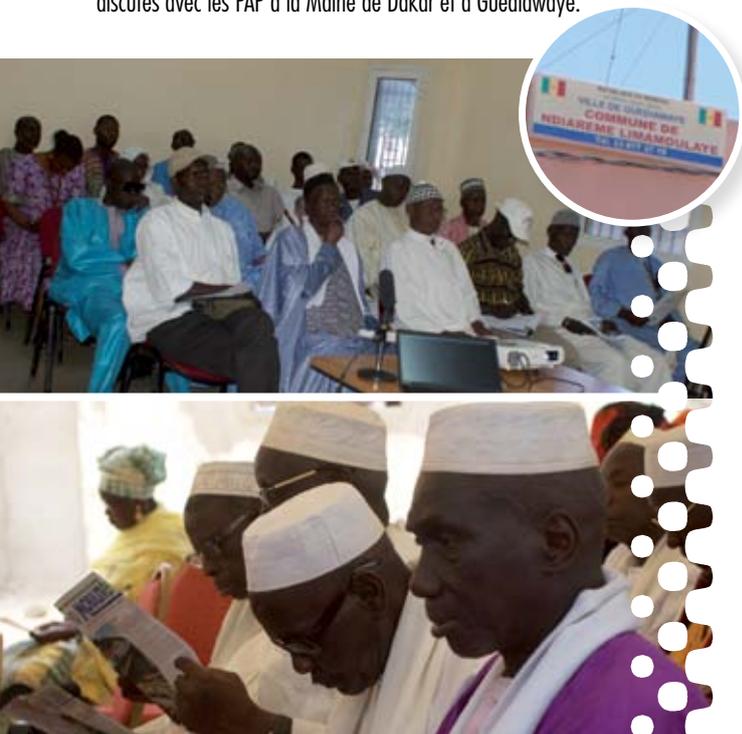
ELEMENTS DE REPONSES

DOMAINES D'INTERROGATION SUR LE BRT

- GESTION**
 - Exploitation confiée à un opérateur professionnel et spécialisé via un appel d'offres international (AFTU, DDD ainsi que d'autres privés sénégalais pourraient prendre des parts dans la société d'exploitation)
 - Prévente des billets à des tarifs compétitifs et accessibles
 - Maintenance du matériel roulant et du réseau d'infrastructures routières assurée
- SECURITE**
 - Recrutement d'un personnel roulant professionnel et formation des chauffeurs renforcée et obligatoire
 - Eclairage public et signalisation routière le long du tracé
 - Vidéosurveillance et système d'alerte mis en place
- CONFORT**
 - Nombre de places assises et debout limité et respecté
 - Sièges réservés aux personnes âgées ou vivant avec un handicap
 - Climatisation des bus
- SERVICES**
 - Points d'accueil / information et espaces client mis en place aux stations et pôles d'échanges
 - Distributeurs automatiques de billets bus et parking accessibles
 - Entretien régulier et propreté assurée des stations et aires sur le tracé
- AMENAGEMENTS**
 - Espaces verts aménagés le long du tracé, aux stations et parkings des pôles d'échanges
 - Installations sanitaires prévues en nombre suffisant et entretenues
 - Système d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales et usées efficace

En plus de ces concertations avec les Collectivités locales, plusieurs rencontres publiques se sont tenues dans le cadre de la validation des documents de sauvegarde en l'occurrence le Plan d'Action de Réinstallation (PAR), l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES), le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) et le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES). Ainsi, deux audiences publiques se sont respectivement tenues à la Mairie de Dakar et au Foyer des jeunes de Guédiawaye pour les populations de Dakar et de Guédiawaye. Ces rencontres, organisées et présidées par les Préfets, avaient pour objectif de restituer l'EIES.

Dans le cadre de l'élaboration du CPR et du CGES, des consultations institutionnelles, élargies aux impactés, ont été également tenues dans les Collectivités locales. Finalement, les principes d'indemnisation ont été discutés avec les PAP à la Mairie de Dakar et à Guédiawaye.



Projet de « Bus sur Voie Réservées » (BRT), la Banque Mondiale accompagnera le Sénégal

Le Projet de Bus Rapid Transit (BRT) vient de connaître un tournant décisif. D'un coût estimé à près de 250 milliards de FCFA, le BRT a été discuté lors de la dernière Assemblée Générale de la Banque Mondiale. Au cours de cette rencontre, l'institution financière a annoncé aux autorités sénégalaises qu'elle était prête à accompagner l'Etat du Sénégal, avec la prise en charge du financement des infrastructures et systèmes d'exploitation du BRT au regard de ses enjeux. L'investissement sur le matériel roulant sera à la charge de l'opérateur qui sera sélectionné par appel d'offres. Déjà mobilisées depuis des mois, les équipes techniques du Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement vont devoir redoubler d'efforts pour boucler les études préalables dans les délais et permettre le passage du BRT au Conseil d'Administration de la Banque Mondiale au cours de l'année 2017.

Les études en cours de finalisation confirment la pertinence du BRT, pensé en complément au Train Express Régional Dakar/AIBD (TER), pour répondre à l'horizon 2019 aux défis de la mobilité dans une agglomération dont la population augmente de 100 000 habitants environ par an. Le projet BRT du Sénégal sera le premier à voir le jour en Afrique de l'Ouest avec une innovation dans sa structuration qui impliquera les opérateurs locaux. En plus de ses capacités importantes d'acheminement quotidien de voyageurs et de la création de nombreux emplois, les autres bénéfices attendus du projet portent sur l'évolution positive des indicateurs de congestion, de sécurité routière et de pollution environnementale.

46 NOUVEAUX MINIBUS MIS EN CIRCULATION A SAINT-LOUIS



Le deuxième lot de minibus neufs mis en circulation à Saint-Louis

Le CETUD a poursuivi, dans la capitale régionale du Nord, le programme de renouvellement des véhicules de transport urbain par des minibus neufs. Le 10 octobre 2016, la ville de Saint-Louis a ainsi reçu son deuxième lot de minibus de la marque « Tata ». Après une première phase de renouvellement de 50 cars urbains en 2015, qui a connu un franc succès, place à la seconde phase avec 46 nouveaux minibus mis en circulation. La cérémonie de livraison de ces véhicules de transport en commun flambants neufs s'est déroulée sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement (MITD), Monsieur Aubin Jules Marcel Sagna, en présence de l'ancien Directeur Général du CETUD, Monsieur Alioune Thiam, de l'adjoint au Gouverneur de Saint-Louis, Monsieur Saïd Fall, des représentants des transporteurs de la région et de plusieurs autorités administratives, municipales, coutumières et religieuses.

Ces 46 nouveaux véhicules mis en circulation à Saint-Louis viennent donc porter à 96 le nombre de minibus « Tata » qui, depuis avril 2015, contribuent à la modernisation des transports urbains dans la cité et ses localités environnantes, à la grande satisfaction des 37 500 voyageurs déjà recensés qui les apprécient pour leur sécurité, leur confort, leur régularité et pour les conditions de mobilité améliorées.

Le Secrétaire Général du MITD s'est d'ailleurs réjoui des efforts déployés par le CETUD pour l'extension du programme de renouvellement du parc des transports urbains de Saint-Louis. Avec ces minibus supplémentaires, deux nouvelles lignes ont été créées en plus des cinq existantes, permettant dorénavant de relier Pikine, Cité Niakh et Ngallèle, d'une part, et de desservir Médina Courses, d'autre part. De plus, l'augmentation du parc de minibus a aussi permis d'améliorer l'intervalle de fréquence aux arrêts, passée de 12 à 8 minutes. Avec 233 emplois générés, le personnel roulant des minibus va désormais travailler en deux brigades par jour (matin et soir), ce qui permettra d'améliorer les conditions de travail de ce personnel.

Après les 15 minibus de Tivaouane livrés tout récemment (cf. dernière page du bulletin), le programme de renouvellement du parc urbain va bientôt concerner trois nouvelles villes avec la livraison prévue de 7 minibus à Fatick, 14 à Diourbel et 38 à Mbour (chiffres provisoires).



M. Jules Aubin Marcel Sagna, Secrétaire Général du MITD, remettant les clés des 46 nouveaux minibus aux transporteurs de Saint-Louis



SENEGAL DEM DIKK, DDD AFFICHE SES AMBITIONS

L'instant était particulièrement bien choisi pour le Directeur Général de la société Dakar Dem Dikk (DDD), M. Moussa Diop. C'est au moment où le parc de véhicules de transport en commun de DDD s'enrichissait de 475 nouveaux bus qu'il a annoncé que la société allait développer ses services et desservir plusieurs capitales régionales dans le cadre d'un projet de transport interurbain de voyageurs appelé « Sénégal Dem Dikk ».

Dès la fin août et dans l'attente de la cérémonie de réception officielle par le Chef de l'Etat, le Directeur Général de DDD avait lancé une importante campagne d'information et de présentation du nouveau modèle de bus ainsi que son ambitieux projet de desservir l'intérieur des villes du pays. C'est ainsi qu'après avoir successivement rencontré et présenté les nouveaux bus au Khalife Général des Mourides, au porte-parole de la famille Tidiane, au Khalife général de la famille Omarienne et à l'Archevêque de Dakar, il est revenu à son excellence le Président de la République, M. Macky Sall, de réceptionner officiellement les 475 nouveaux bus de Dakar Dem Dikk, le 7 octobre 2016.



Cérémonie officielle de réception des nouveaux bus DDD présidée par le Chef de l'Etat

En route vers les régions...

Lors de la présentation des bus au Chef de l'Etat, le DG de DDD, a annoncé que la première étape du projet « Sénégal Dem Dikk » concernerait six destinations que sont les régions de Kaolack, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès, Podor et Touba. Ce projet mobilisera une trentaine de bus sur les 475 réceptionnés. « Pour la première fois, des bus publics climatisés vont permettre aux sénégalais de voyager dans les régions dans les meilleures conditions de standing, de sécurité, de confort et de régularité, à un prix compétitif, compte tenu des différents avantages comparatifs offerts », s'est exprimé avec fierté le Directeur de DDD.

Régularité, un axe prioritaire...

Avec 400 nouveaux bus qui seront exclusivement réservés au transport urbain sur les 475 reçus, c'est le défi de la régularité qui est en passe d'être relevé. L'objectif pour DDD est de réduire et d'amener le temps d'attente aux arrêts à 20 minutes en moyenne contre 30 à 60 minutes aujourd'hui et d'améliorer ainsi le service commercial aux usagers. Les populations de la lointaine banlieue passeront beaucoup moins de temps dans les bus DDD et les abonnés, élèves et étudiants verront leurs besoins en transport satisfaits avec une meilleure performance du réseau. De plus, avec désormais 39 lignes dont 15 nouvelles desservant des zones d'habitation reculées de Dakar, mises en place sous la tutelle de l'autorité de régulation, le CETUD, la mise en circulation des nouveaux bus aménagés pour faciliter l'accès aux personnes vivant avec un handicap, sécurisés avec vidéosurveillance, connectés et propres, permettra à Dakar Dem Dikk de continuer à jouer pleinement son rôle de leader du transport public au Sénégal.



Le DG de DDD présente les nouveaux bus au Khalife Général de la famille Omarienne, Thierno Madani Tall, comme ce fut le cas avant lui au Khalife Général des Mourides et au porte-parole de la famille Tidiane



L'archevêque de Dakar à bord d'un des nouveaux bus de DDD aux côtés du Directeur Général, Moussa Diop



Les nouveaux bus DDD accessibles aux personnes vivant avec un handicap





Lancement du programme PROMOVILLES par le Chef de l'Etat

Les villes ciblées dans la première phase de PROMOVILLES



* DAKAR : Yeumbeul Nord et Sud, Keur Massar, Pikine, Guédiawaye

ENTRE LANCEMENT ET INAUGURATION, JUILLET 2016 SOUS LE SIGNE DES PROJETS D'AMELIORATION DE LA MOBILITE

19 juillet 2016, lancement de PROMOVILLES à Rufisque

Pour améliorer les conditions de mobilité et la qualité de vie des populations de toutes les localités territoriales de manière équitables, corriger les disparités existantes entre elles, dynamiser leurs relations et les échanges, renforcer leur compétitivité et leur attractivité et finalement favoriser une croissance économique durable à fort impact sur le développement humain, plusieurs programmes ont été mis en œuvre par l'Etat du Sénégal dans le cadre du Plan Sénégal Emergent et de l'Acte 3 de la décentralisation. C'est ainsi que le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), le Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et territoires frontaliers (PUMA) et, tout récemment le Programme de Modernisation des Villes (PROMOVIL) forment aujourd'hui l'arsenal et le levier privilégié de valorisation des potentialités territoriales.

PROMOVILLES prévoit la réalisation, dans différentes villes du Sénégal, de 150 km de voiries incluant les aménagements connexes (assainissement, éclairage public et aménagement paysager). Grâce au développement d'infrastructures routières, le programme vise d'abord à faciliter le déplacement des populations urbaines en réduisant significativement le coût du transport et en améliorant la mobilité. Avec les aménagements connexes modernes prévus et notamment le renforcement du système d'assainissement collectif, la mise en place d'un système d'éclairage public adéquat et l'amélioration de l'environnement paysager, PROMOVIL contribuera à réduire le phénomène des inondations en saison des pluies, à renforcer la sécurité des personnes et des biens et à favoriser le mieux-être des populations.

Dans sa première phase d'un coût de 90 milliards de francs CFA (sur un montant total de 200 milliards), financée par l'Etat du Sénégal avec le concours de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Islamique de Développement, le programme couvrira toutes les grandes villes du Sénégal, notamment les communes de Yeumbeul Nord, Yeumbeul Sud, Keur Massar, Pikine, Guédiawaye, Thiès, Mbour, Kaolack, Médina Gounass, Diourbel, Louga, Saint-Louis, Matam, Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, et bien sûr Rufisque.



Maquette de voiries aménagées à réaliser dans le cadre de PROMOVILLES (voir aussi en haut ci-contre)



Les axes ciblés par le programme PROMOVILLES dans la banlieue de Dakar et à Rufisque



Présentation du programme PROMOVILLES au Chef de l'Etat



23 juillet 2016, ouverture de l'Échangeur de l'Émergence

Quatre jours seulement après avoir lancé le programme PROMOVILLES à Rufisque, le Chef de l'Etat a procédé à l'inauguration de « l'Échangeur de l'Émergence » lors d'une cérémonie officielle qui a réuni les nombreux acteurs institutionnels concernés, les autorités locales ainsi que les partenaires techniques du projet. Démarrés quinze mois plus tôt, le 15 avril 2015, avec la démolition du pont « Sénégal 92 », les travaux se sont déroulés dans des délais courts, tout en assurant la continuité du trafic, ce qui a constitué une véritable prouesse technique. Cet ouvrage d'art majeur situé à un carrefour stratégique, au croisement de la route des Niayes et de l'Autoroute, a été réalisé pour améliorer l'accessibilité en zone urbaine dense.

Rufisque a été choisie pour le lancement du programme PROMOVILLES par le Chef de l'Etat, le 19 juillet dernier, dans le cadre du 14ème Conseil des Ministres décentralisé. Dans cette ville, PROMOVILLES prévoit la réalisation de 10 km de route à l'intérieur des quartiers de la vieille ville. Les travaux vont porter sur un dispositif d'éclairage moderne, un réseau d'assainissement le long du réseau routier et un aménagement paysager sur les grandes places publiques de la ville. A la demande du Chef de l'Etat, lors de la cérémonie de lancement, des équipements collectifs (écoles et infrastructures sanitaires) seront également intégrés au programme. Il a également annoncé, à cette occasion, le démarrage imminent, sur financement de la Banque Mondiale et pour une durée de 8 mois, des travaux d'aménagement et d'élargissement de la route qui mène à l'hôpital Youssou Mbarbane Diop en 2 x 2 voies, contribuant au renforcement de la mobilité. Le coût global des investissements des travaux d'infrastructures routières et aménagements connexes à Rufisque s'élèvera à environ 6 milliards de F CFA avec à la clé un nombre important d'emplois généré pour les jeunes.



Arrivée du Chef de l'Etat sur l'Échangeur de l'Émergence



L'infrastructure a fière allure. Elle est visible à plusieurs centaines de mètres à la ronde. L'échangeur de l'émergence a été livré. Son objectif principal est d'améliorer la fluidité entre la proche et la lointaine banlieue dakaroise. Il se trouve dans une zone carrefour. Pour que l'échangeur de l'émergence puisse remplir pleinement sa fonction d'amélioration de la fluidité et que cet investissement de plus de 7 milliards de francs CFA consenti par l'Etat ait les retombées socio-économique attendues, des mesures urgentes de réglementation et de sécurisation routières ont été prises dans les jours qui ont suivi son ouverture. Votre bulletin Mobilité partage avec vous cette série de mesures.



EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

PONT

50 m de long

2 x 3 voies de 10,75 m de large

2 trottoirs de 1,25 m de large

1 terre plein central séparateur de voies

VOIES D'ACCES

5 km de long

1 plateforme de 10,4 m de large

1 x 2 voies de 3,7 m de large par voie

2 trottoirs de 1,5 m de large



Maquette de l'Échangeur de l'Émergence

ECHANGEUR DE L'EMERGENCE, DES MESURES FORTES CONTRE L'INCIVISME ET POUR UNE BONNE FLUIDITE

Sur instruction du Premier Ministre Mouhammed Boune Abdallah Dione, le Préfet de Dakar, M. Seydina Ababacar Kane, a organisé des séances de travail avec l'ensemble des acteurs concernés par le fonctionnement de l'infrastructure pour prendre les mesures fortes contre l'incivisme et pour une bonne fluidité. C'est ainsi que plusieurs rencontres ont été tenues au niveau de la Préfecture de Dakar mais aussi sur le site de l'Echangeur. En plus des services de l'Etat comme la Police, la Gendarmerie, la Direction des Transports Routiers, le CETUD, l'AGEROUTE, les mairies de Grand Yoff, des Parcelles Assainies et de la ville de Dakar ont été représentées à ces rencontres.

Sous la supervision du Préfet de Dakar, il a d'abord été décidé que l'Ageroute mette en place une barrière sur 800 mètres de longueur en amont et en aval des passerelles pour piétons afin de les empêcher de traverser la chaussée sous l'infrastructure et de les obliger à emprunter les passerelles. En effet, en traversant à pieds, ils créent non seulement des embouteillages mais aussi une insécurité routière sous l'infrastructure. Ces travaux vont rapidement démarrer en fin d'année 2016.



Le stationnement des cars Ndiaga Ndiaye et la traversée des piétons bientôt empêchés grâce aux mesures réglementaires et sécuritaires



Echangeur de l'Emergence, une infrastructure majeure située à un carrefour stratégique, au croisement de la route des Niayes et de l'Autoroute pour améliorer la fluidité et l'accessibilité en zone urbaine dense

Concernant les gares flottantes, il a été décidé pour celle qui jouxte le stade Léopold Sédar Senghor, que désormais les véhicules pourront y accéder à partir de l'autoroute Patte d'Oie - Aéroport, mais que la sortie de la gare vers l'autoroute sera fermée. Les véhicules seront ainsi obligés de rejoindre l'autoroute à partir du lycée des Parcelles Assainies ou à partir de la VDN en passant derrière le stade. Cette mesure va permettre de réduire le conflit qu'il y a à ce niveau entre les véhicules qui entrent et qui sortent de la gare. Ce n'est pas tout ! Le préfet de Dakar a aussi décidé de supprimer toutes les autres gares flottantes sur cet axe allant de l'échangeur de la Patte d'Oie à l'échangeur du CICES et ce dans les deux sens. Il en est de même pour les petits commerces et ateliers de mécaniciens qui seront interdits mais aussi des marchés hebdomadaires et des foires organisés dans cette zone et qui ne seront plus autorisés par les mairies des localités environnantes.

Les forces de police et de gendarmerie ont reçu l'ordre d'être plus présentes et en nombre beaucoup plus important sur les lieux. Un escadron de surveillance routière a reçu l'ordre de verbaliser tous les véhicules de transport en commun qui stationnent sur la chaussée de façon illégale. La compagnie de circulation de la gendarmerie a aussi reçu l'ordre de mettre aux arrêts les piétons qui traversent l'infrastructure sans respecter les panneaux de signalisation.

Pour toutes ces mesures prises à court terme, le Préfet de Dakar est chargé de faire le suivi des actions et de conduire des visites de terrain tous les 15 jours pour constater leur effectivité sur le terrain. De plus, il a été donné mandat au CETUD de discuter avec le responsable de la gare routière flottante de cars Ndiaga Ndiaye jouxtant le stade Léopold Sédar Senghor pour identifier un site de recasement de cette gare à moyen terme.



DE NOUVEAUX PLANS DE CIRCULATION EN VUE POUR AMELIORER LA CIRCULATION AUTOMOBILE A HANN MARISTES ET DIEUPPEUL/DERKLE

Ils avaient été annoncés dans le précédent numéro du bulletin MOBILITE. Ils vont être réalisés prochainement ! Sous l'égide du Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, le CETUD, en relation avec l'AGEROUTE et les Mairies de Hann Maristes et de Dieuppeul/Derklé, va prochainement mettre en place deux nouveaux plans de circulation visant à réduire la congestion et les accidents au niveau de deux points stratégiques du Nord de la capitale.

Après le plan de circulation mis en place entre les ronds-points « Boulangerie jaune » et « JVC », le CETUD veut maintenant s'attaquer aux axes de Hann Maristes et de Dieuppeul/Derklé. Et cela devenait urgent ! Tout le monde aura constaté qu'aux heures de pointe, il est très difficile de circuler sur ces artères de l'agglomération dakaraise. Du côté de Hann Maristes, l'école des Maristes, le restaurant du même nom, le Centre de Contrôle Technique des Véhicules Automobiles, l'ONAS et d'autres services et activités situés dans ce quartier de Dakar entraînent régulièrement la congestion du trafic et une véritable situation d'insécurité routière. C'est aussi le cas de la commune de Dieuppeul/Derklé avec son marché Castor, son marché hebdomadaire sur le Front de Terre et sa situation de carrefour.

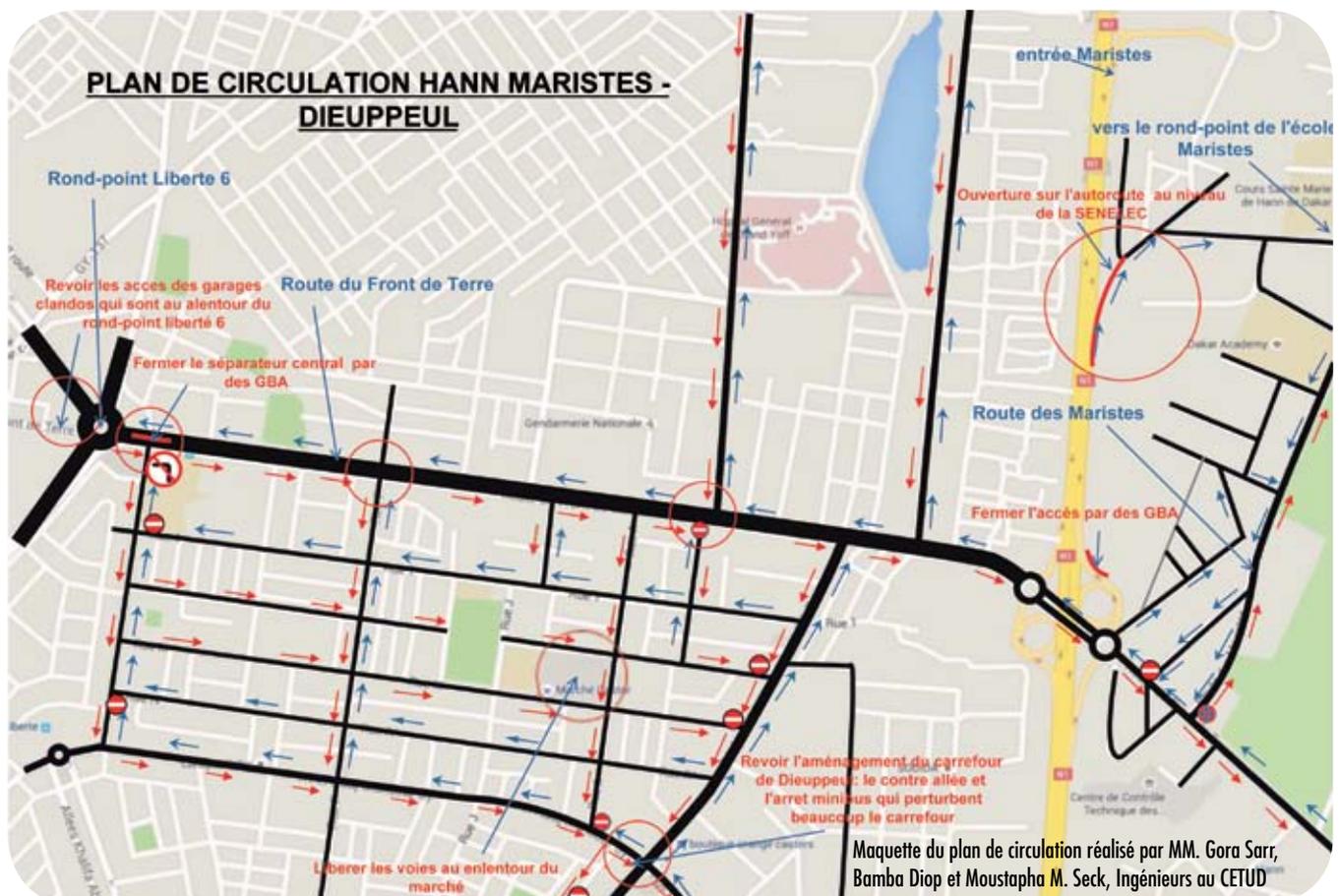
Arrêt interdit devant le restaurant Les Maristes...

Selon les différentes parties impliquées, « le plan de circulation à l'entrée du quartier des Maristes, au niveau du Fort B, a pour but d'améliorer la mobilité autour de l'Echangeur de Hann qui constitue un point dur pendant les heures de pointe ». La première étape du plan de circulation qui sera mis en place consisterait à « mettre en sens unique la rue de la mosquée de Fort B dans le sens du rond-point (Mosquée) vers la route des Pères Maristes. Les routes des Pères Maristes ainsi que du Front de Terre seraient maintenues en double sens avec l'interdiction aux véhicules, notamment de transports en commun, de s'arrêter devant le restaurant Les Maristes ».

Le sens unique pour désengorger...

Pour ce qui est de Dieuppeul/Derklé, sa configuration urbanistique en damier constituerait le fil conducteur de la conception du plan de circulation pour l'amélioration de la mobilité, selon les différentes parties impliquées. « Hormis la rue A, qui serait mise en sens unique de Front de Terre vers l'avenue El hadji Mansour Sy, les autres rues transversales resteraient en double sens. Les rues parallèles au Front de Terre seraient en sens unique de part et d'autre, afin de faciliter la mobilité dans la commune et leur insertion sur l'avenue Bourguiba.

Aussi bien à Hann Maristes et qu'à Dieuppeul/Derklé, de nouveaux panneaux de signalisation seront mis en place pour guider les automobilistes et faciliter le respect des plans de circulation par les usagers. A moyen terme, d'autres mesures seront proposées pour le réaménagement des carrefours et l'amélioration de la régulation par les feux lumineux de signalisation ».





PASSAGES A NIVEAU, « LA VIE VAUT LA PEINE D'ATTENDRE » !



Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Entre 2015 et 2016, plus de 44 accidents ont été enregistrés rien que sur l'axe Dakar-Thiès. Un bilan qui ne tient pas compte des 14 incidents signalés par la société d'exploitation Grande Côte Opération (GCO) sur le tronçon ferroviaire Dakar-Mékhé. Ces accidents ne sont que la conséquence d'une mauvaise perception des risques par les usagers de la route. Fort de ce constat, le Petit Train de banlieue (PTB) en partenariat avec l'AGEROUTE et la société Dakar-Bamako Ferroviaire (DBF), a célébré, le 10 juin dernier, la « Journée internationale de prise de conscience des dangers des passages à niveau ». Cette rencontre s'est naturellement déroulée à Thiès, la capitale du Rail, et a regroupé l'ensemble des acteurs, structures et entreprises, évoluant dans le secteur du transport ferroviaire au Sénégal. Il s'agit notamment du PTB, de DBF qui a abrité l'événement, des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) et de GCO.

De l'avis des autorités en charge des transports présentes, la sensibilisation doit être permanente à l'endroit non seulement des usagers de la route mais aussi des piétons, des passagers du train qui ne respectent pas les dispositions sécuritaires et des marchands qui occupent de manière anarchique les emprises ferroviaires. Gare de Thiaroye, rond-point Diakhao à Thiès, littéralement transformé en marché aux poissons avec des étals jusque sur la voie ferrée, les exemples d'occupation des voies ne manquent pas avec pour conséquence un nombre important d'accidents notés au niveau de ces intersections. « C'est un sérieux problème de sécurité publique. La gestion et l'exploitation des passages à niveau ont de tout temps été un véritable casse-tête pour les autorités. Le croisement de la route et du chemin de fer a toujours constitué une préoccupation majeure pour nous, même si la réglementation en vigueur accorde une priorité absolue au train sur le passage à niveau ».

A cette difficulté majeure de gestion des passages à niveau réglementaires gardés ou non, vient s'ajouter l'installation de passages à niveau clandestins par les populations riveraines des voies ferrées. Une situation qu'il devient urgent de corriger et qui mérite la mobilisation de tous les opérateurs ferroviaires pour éradiquer ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur. « Rien que sur l'axe Dakar-Kidira, quelques 82 passages à niveau clandestins sont répertoriés. Un chiffre qui risque de grossir avec le programme de relance du chemin de fer et la croissance démographique ».

Fort de ces différents témoignages, la célébration, pour la première fois au Sénégal, de la 8^{ème} édition de la Journée internationale de prise de conscience des dangers des passages à niveau, prend tout son sens. C'est ainsi que l'ensemble des acteurs du réseau ferroviaire sénégalais va participer à une vaste campagne internationale de sensibilisation sur les dangers qu'encourent au quotidien les usagers des passages à niveau mais aussi des risques qu'ils font encourir à d'autres par leur imprudence. Pour le Président de l'Union Internationale des Chemins de Fer de la région Afrique, « bien que le train soit considéré comme étant le moyen de transport terrestre le plus sûr, il n'en demeure pas moins qu'avec le croisement avec d'autres modes de transport, les risques opérationnels sont toujours présents. C'est ce qui justifie la nécessité d'une forte sensibilisation à l'endroit des usagers », a-t-il expliqué.

A l'occasion de la journée de sensibilisation, l'accent a été mis sur la prévention autour du message « La vie vaut la peine d'attendre », afin de montrer aux usagers des passages à niveau les risques qui existent. Cette campagne a été non seulement l'occasion de sensibiliser les conducteurs des véhicules de transport en commun en milieu rural ainsi que les surveillants de passages à niveau mais aussi de diffuser des supports de communication sur les bons comportements à adopter.

Finalement, avec les ambitions de l'Etat en matière de développement et de modernisation du réseau ferroviaire national, et notamment le projet de Train Express Régional (TER) ainsi que la réhabilitation de la ligne Dakar-Bamako, de nouvelles dispositions sécuritaires seront mises en place. En effet, avec la fréquence des rotations et la grande vitesse du TER, la suppression des passages à niveau sur l'axe Dakar-Diamniadio Aéroport AIBD, la grande vitesse du matériel roulant, l'électrification des installations ferroviaires, il est prévu de construire un mur de clôture sur toute la longueur de la voie ferrée. De plus, des autoponts sont aussi prévus à des endroits précis, pour faciliter la circulation, éviter toute possibilité de croisement entre les rames et les automobiles et réduire les risques d'accidents. La sensibilisation sur la prévention des dangers et sur les comportements civiques à adopter sera un enjeu important dans le cadre des nouveaux projets ferroviaires d'envergure qui vont être mis en œuvre prochainement par l'Etat. Nous reviendrons sur le projet de TER dans notre prochain numéro.



9 décembre 2016, livraison de 15 minibus à Tivaouane par le Chef de l'Etat, M. Macky Sall

Quelques jours avant le Gamou de Tivaouane organisé dans le cadre de la célébration du Maouloud, le Président de la République, son Excellence M. Macky Sall, a procédé à la remise des clés de 15 minibus neufs destinés au transport urbain des 3 800 passagers attendus par jour. La cérémonie a eu lieu le 9 décembre 2016 en présence de M. Mansour Elimane Kane, Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement (MITD), du Directeur Général du CETUD, Dr. Thierno Birahim Aw, des autorités administratives et religieuses, des représentants des transporteurs ainsi que des partenaires techniques et financiers.

La cérémonie a été l'occasion pour le Directeur Général du Cetud de présenter au Chef de l'Etat un bilan chiffré du Programme de modernisation des transports urbains à Dakar et dans les capitales régionales mis en œuvre par l'institution qu'il dirige. Il a ensuite expliqué au Président l'importance de l'extension du programme à Tivaouane dans un contexte marqué par une population grandissante s'élevant aujourd'hui à 85 500 habitants, une extension de l'urbanisation, des infrastructures routières améliorées mais avec une quasi-inexistence de transports publics.

Avec la livraison des 15 minibus neufs représentant un investissement de 243 millions de F CFA, Tivaouane dispose désormais de moyens de transports suffisants et adéquats. Ces nouveaux véhicules vont assurer les déplacements des populations dans le respect de l'environnement et dans des conditions de confort et de sécurité améliorées et vont générer 60 emplois directs. Le réseau de transport est composé de 3 lignes desservant les grandes mosquées, les quartiers de la ville (Fogny, Keur Matar, Ndout, Kawssara), les villages périphériques tout en reliant Tivaouane à Ndiassane et Keur Bakr. Pour terminer, il convient de noter que l'innovation principale du Programme de modernisation des transports urbains à Tivaouane tient à l'attention particulière accordée au transport des élèves.



Ministère des Infrastructures,
des Transports Terrestres et
du Désenclavement



MOBILITÉ

République du Sénégal

Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement

Directeur de publication

Dr. Thierno Birahim Aw, Directeur Général du CETUD

Coordination

Dior Mbacké Dia, Conseillère en Communication - CETUD

Conception et réalisation

Nicolas Dupuy, Consultant Concepteur Rédacteur - CETUD

Comité de rédaction

Dior Mbacké Dia, Conseillère en Communication - CETUD
Latir Mané, Conseiller Technique en Communication - MITD
Mamadou Silèye Anne, Responsable Cellule Communication - DDD
Awa Sarr, Chef Cellule Communication - AGEROUTE
Fatou Sady Ndiaye, Assistante en Communication - AGEROUTE
Aminata Mbaye Fall, Chargée de Communication - PTB
Fatou Diop, Conseillère Technique en Communication - MITD

Base documentaire et crédit photographique
CETUD, DDD, AGEROUTE et PTB